

Occupation du Domaine Public

DEMANDE

ÉCHAFAUDAGE

ADRESSE des TRAVAUX : _____

TYPE de TRAVAUX : _____

COORDONNÉES de la société en charge des travaux :

Nom _____

Adresse _____

Téléphone _____

Courriel _____

PROPRIÉTAIRE du BIEN (concerné par les travaux) :

Nom et prénom _____

Adresse _____

Téléphone _____

Courriel _____

DATES : _____

DIMENSIONS & caractéristiques de l'échafaudage : Longueur _____

- Roulant Fixe Eclairage la nuit panneau de signalisation
 Emprise sur trottoir Emprise sur trottoir et chaussée

REDEVANCE

Conformément à la délibération n°2023/009 du 23 janvier 2023 portant « règlement des droits de voirie, des espaces publics et redevance pour occupation du domaine public » toute occupation du domaine public devra être déclarée auprès de la mairie et sera **assujettie au paiement d'une redevance** selon les tarifs définis par cette délibération. Pour les échafaudages, grue, camion-toupie, camion nacelle, cabane de chantier, dépôts de matériaux, de benne, le tarif appliqué est de **15 € / semaine** (montant par unité) pour toute semaine commencée (gratuit si l'occupation est inférieure à une journée).

A Aigrefeuille d'Aunis, le _____

Signature du demandeur